



Budget participatif : derniers jours pour déposer votre dossier

ACTUALITÉ

DÉMOCRATIE NOUVEAUX

Vendredi 2 avril 2021

Budget participatif : derniers jours pour déposer votre dossier

Nouveaux cette année, un budget de 100 000€ a été voté par le conseil municipal pour réaliser les projets qui tiennent cœur aux Véliziens. Chaque habitant de la commune peut proposer ses idées et s'investir dans son quartier ! Vous avez jusqu'au 17 avril pour [déposer votre dossier ici](#).



Comment ça marche ?

Etape 1 : dépôt des dossiers - du 1er mars au 17 avril

[Créer votre dossier en ligne sur le site de la ville ici](#).

Les personnes n'ayant pas d'accès informatique peuvent se faire aider dans les espaces numériques de la Ville (médiathèque, service Jeunesse, service Seniors).

Etape 2 : étude de faisabilité - du 17 avril au 7 mai

Les services de la Ville étudieront la faisabilité des projets au niveau juridique, technique et financier.

Etape 3 : jury - 10 mai

Chaque dossier sera étudié par le jury.

Composition du jury

Un président : le maire - Quatre élus de la majorité - Un élu d'opposition - Un responsable des Conseils de quartiers - Un représentant du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Etape 4 : vote par les citoyens - du 17 mai au 13 juin

Vous pourrez consulter l'état d'avancement de chaque projet sur le site de la ville.

Le vote est accessible à tous les Véliziens.

Etape 5 : annonce des résultats - 14 juin

Les projets retenus seront publiés sur le site de la Ville.

Qui peut participer ?

Tous les Valiziens de plus de 15 ans peuvent proposer leurs idées ! Une proposition peut être portée de façon individuelle ou collective (groupe d'habitant, classe?) dans la limite d'un projet par habitant.

Quel type de projet ?

Chaque projet ne doit pas dépasser 20 000 ? TTC et être :

1. en faveur de la qualité de vie et/ou l'environnement
2. dans l'intérêt public local
3. compris dans les domaines de compétence de la commune
4. uniquement des projets d'investissement
5. compatibles avec les projets d'aménagement en cours.
6. réalisables durant l'année civile en cours
7. techniquement et juridiquement faisables